CINQUIÈME ANNÉE — LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

CINQUIÈME ANNÉE — LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

N° 183 Vendredi 30 Juin 1899 N° 183
ÉDITION ★★★★

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la Société Générale de Publicité, 7, rue Drouot, Paris (Téléphone 221,88) et dans sa succursale
LILLE, 28, rue Faidherbe
et dans les bureaux de l'Administration du journal

Un Coup d'Etat
EN BELGIQUE

Nos lecteurs savent à quel régime électoral est soumise la Belgique.

Dans le *Peuple*, notre ami Auguste Dewine le définit ainsi :

— « *Un mandarinat politique*, constituant des électeurs à un, deux ou trois boutons de cristal. »

En espérant toujours le Suffrage Universel pur et simple, la Belgique, cependant, s'était accommodée de ce régime bizarre qui donne à des catégories d'électeurs une puissance de trois suffrages, à d'autres de deux voix, pour ne laisser aux prolétaires qu'un seul bulletin de vote !

Les gouvernants belges enhardis par la résignation avec laquelle le peuple avait subi leurs atteintes à l'égalité de tous les citoyens devant les urnes et afin d'étouffer dans l'œuf le mouvement qui se formait en faveur du Suffrage Universel, voulurent rendre définitif leur système et ils l'ont falsifié, tripoté, aggravé de telle sorte, dit Dewine, que si leur projet est adopté et appliqué, les cléricaux — qui sont minorité dans le pays — conserveront quand même le pouvoir pendant une période de temps indéfinie.

Ce plan scandaleux, perpétré par le ministre Vandenpeereboom (oh ! là là !) avec la complicité du roi Léopold a soulevé un *tolle* général sauf, bien entendu, chez les cléricaux.

Voici ce qu'en dit un journal modéré, l'*Etoile Belge* :

— « L'œuvre absurde et néfaste de M. Vandenpeereboom est attaquée non seulement par tous les libéraux, modérés et progressistes, mais encore par le parti socialiste tout entier, par les démocrates-daensistes et par un groupe considérable de députés conservateurs à la tête duquel se trouve M. Woeste. Jamais, depuis 1830, projet de loi n'a soulevé opposition pareille. »

L'opposition est formidable, en effet. Des manifestations imposantes, violentes, ont lieu dans les grands centres. On peut prévoir que, dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, ce mouvement d'indignation et de révolte, inspiré par le sentiment élevé de la Liberté, aura gagné toute la Belgique.

Ne serait-ce pas la Révolution elle-même qui menace d'entrer en scène ?

Le gouvernement le craint, à n'en pas douter, autrement comment expliquer les mesures dictatoriales qu'il a prises contre le Parlement et dont il fait annoncer l'aggravation prochaine ?

Mardi, le ministère déposait son projet d'étranglement de la démocratie.

Il s'attendait à une résistance légitime.

Savez-vous ce qu'il fit ?

Il mobilisa la moitié de la gendarmerie ! Deux mille gendarmes, venus des coins les plus reculés du pays envahirent Bruxelles et la Chambre délibéra, cernée par cette force et sous la surveillance, presque sous la présidence du procureur du Roi et de son avocat général que l'on avait installés dans une tribune spéciale !

Ces atteintes odieuses et outrageantes aux droits des députés et des citoyens furent la cause de protestations virulentes de la part des représentants socialistes et libéraux et bientôt, la salle s'emplit des accents de *La Marseillaise*...

Par ce tableau, forcément écourté mais fidèle, des graves incidents suscités par le simple dépôt du projet de M. Vandenpeereboom, nos lecteurs qui savent combien est puissante l'organisation de la démocratie belge, se feront une idée de l'effervescence profonde qui agite nos voisins,—effervescence si générale que la garde civique, elle-même, s'est refusée à prêter la main à la répression violente des manifestations contre la loi provocatrice et assassine.

— « Dimanche, rapporte en effet la *Chronique*, au moment où les clairons de la brigade de Saint-Josse-Schaerbeck sonnaient la charge, les pelotons ont rompu les rangs aux cris de : « *A bas la calotte !* »

La clé de la situation est entre les mains du roi.

Persistera-t-il à couvrir son ministre ?

S'il le couvre, s'il ne voit pas dans les évènements qui se précipitent autour de lui avec une acuité sans pareille des prodromes de révolution, c'en est fait de sa dynastie et de lui-même. Son trône, déjà chancelant, s'écroulera et la République sera enfin instaurée en Belgique.

Nous souhaitons ardemment cette solution de la crise électorale belge.

Par son entêtement donc, en bravant la démocratie, en jouant au dictateur, M. Vandenpeereboom aura aidé au progrès démocratique et social de son pays.

Jupiter, a dit Euripide, commence par ôter la raison à ceux qu'il veut perdre.

C'est le cas du premier ministre de Léopold, est-ce le cas du Roi ?

Nous n'y verrions, quant à nous, aucun inconvénient, persuadé que la *démocratie révolutionnaire* belge a conscience de ses devoirs et de ses responsabilités.

G. SIAUVE-EVAUSY.

LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

L'empereur Guillaume ayant brandi son grand sabre contre les travailleurs allemands qui prétendaient à la liberté de se rencontrer en vue d'un peu de mieux-être, le Reichstag vient de le lui faire rengainer, — comme nous l'avons annoncé.

Comme ce projet contre le droit de coalition était personnel à Guillaume, le camouflet lui est en même temps personnel. Le Reichstag a même refusé de renvoyer le texte à une commission, et l'enterrement a été immédiat.

Il ne reste plus maintenant à nos Chambres françaises qu'à suivre l'exemple du Parlement allemand. Car il faut bien avouer que, dans son odieux projet, Guillaume était un simple imitateur, un pur démarqueur, et que pour notre honte, ce qu'il avait ainsi imité et démarqué n'est pas autre chose que les articles 414 et 415 de notre code pénal qui coûtent tant de mois de prison à nos ouvriers.

Tout d'abord Guillaume recouvrait son ordure, comme nous la nôtre, du prétexte de liberté du travail.

Voici, en effet, le texte de Guillaume, repoussé par le Parlement allemand : « Sera puni... etc., quiconque aura tenté par la force, menace, outrage ou mise à l'index, d'amener un patron ou un ouvrier à prendre part à une entente ayant pour but d'exercer une influence sur le travail ou sur les salaires. »

Voici maintenant le texte de notre Code pénal, soigneusement conservé par nos législateurs et rageusement appliqué par nos tribunaux bourgeois :

« Sera puni... etc, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires. »

Toute la différences entre les deux textes est que le reître allemand n'avait pas osé aller aussi loin quand même, ni même être aussi hypocrite que notre code français ; comme pénalité, il n'allait même que jusqu'à un an de prison quand notre article 414 prescrit jusqu'à trois ans.

Il est vrai que Guillaume aggravait les peines pour ce qu'il appelait et ce qu'on appelle chez nous les meneurs ; mais notre article 415 prévoit également le plan concerté et, outre les trois ans de prison, le punit de cinq ans de surveillance de la haute police.

L'Allemagne a accueilli le projet de Guillaume avec horreur ; personne ne s'émeut de le voir appliqué en France tous les jours, et de voir décorer ce monstrueux régime du beau nom de liberté du travail !

Depuis un an, les Etats-Unis ont adopté et appliquent le texte de loi suivant :

« Est puni d'une amende de 100 à 5,000 fr. tout chef d'industrie qui ferait souscrire à un de ses employés l'engagement *écrit ou verbal* de ne pas adhérer à une association ouvrière, qui menacerait de renvoi un ouvrier syndiqué ou même ferait une différence de traitement entre les ouvriers syndiqués ou non syndiqués, au préjudice des premiers, ou qui obligerait un ouvrier à payer une cotisation à une institution d'assurance ou de prévoyance dans le but de se libérer immédiatement d'une charge qui lui incombe à lui patron.

« La même pénalité est encourue par tout patron qui, après avoir renvoyé un ouvrier, tente de l'empêcher de trouver du travail. »

Telle est la leçon donnée par un pays libre aux vieux pays d'Europe déformés par les jougs monarchistes, cléricaux ou patronaux.

Échos & Nouvelles

Le persan de la conférence de La Haye, Mirza-Khan, délégué du Shah, a obtenu l'autre jour un joli succès d'hilarité diplomatique, avec le petit speech qu'il a débité dans la naïveté orientale de son âme ! On traitait de la brûlante question du désarmement. Mirza-Khan s'est levé et a dit :

« Messieurs, quand j'étais ambassadeur à Saint-Pétersbourg, j'assistai un matin à une revue des troupes au camp de Krasnoï-Selo.

Or, il advint que je tombai de mon cheval, et demeurai gisant à terre, cinq minutes durant. Hé bien ! aucun des trente mille hommes qui étaient là ne bougea pour me ramasser. Ce qui prouve l'admirable discipline du soldat russe.

On me mit ensuite sur une voiture pour me transporter à Saint-Pétersbourg. Hé bien ! vous me croirez si vous voulez, mais sa majesté le Tsar a demandé deux fois de mes nouvelles.

J'en conclus qu'il est doué d'un excellent cœur et que j'ai pleine confiance en sa promesse concernant le désarmement de l'armée russe ! »

Brave Mirza-Khan ! Si les Persans n'existaient pas, il faudrait les inventer.

—o—

L'honneur du drapeau.

Dans un journal local de Sonneberg en Allemagne, le président d'une Société de Gymnastique vient de faire insérer l'avis suivant :

« Nous mettons tout le monde en garde contre la propagation d'après lequel Mlle Rose Hammerschmidt, notre porte-drapeau, se trouverait enceinte. Ce n'est pas elle, mais sa demoiselle de compagnie, Mlle Emma Althause. Comme cette dernière n'a jamais pris en main la hampe de notre drapeau, notre drapeau reste pur et sans tache ! »

Délicieux !

—o—

On a beaucoup remarqué à la Chambre que certains amis de Méline qui s'étaient montrés les plus violents, s'empressèrent après la victoire, de féliciter les ministres.

Dans quelques jours, ce seront les plus enragés à demander des faveurs.

— Ils ont adopté cette devise en présence de tout nouveau ministère : *S'agiter avant de s'en servir.*

* **

NOUVELLES A LA MAIN

On parle du régime végétarien devant un rédacteur de la *Croix du Nord*, pour qui l'art d'accommoder les mensonges n'a plus de secret.

— Se nourrir de légumes, dit-il, la belle affaire ! voilà des années que je ne vis que de carottes !

—o—

Un locataire surprend sa concierge en train de lire une carte lettre à lui adressée.

Comment, madame Chapuzot, vous lisez mes lettres ?

— Il faut bien, monsieur, pour voir si c'est pressé !

FIGURES
LE GÉNÉRAL GILETTA

Le général italien Giletta de saint Joseph, a été condamné lundi, comme nous l'avons annoncé, par le tribunal correctionnel de Nice, à cinq ans de prison et 5000 fr. d'amende pour espionnage.

Les considérants du jugement exposent que le général Giletta de St-Joseph, descendu dans un modeste hôtel de Nice, cachait son grade et son nom et se livrait à l'espionnage sur toute la côte d'azur.

Le général espion sera probablement interné à l'île Ste Marguerite.

On annonce que sa condamnation a produit une vive émotion en Italie, dans les milieux parlementaires et diplomatiques.

CHRONIQUE
LA TACHE NOIRE

Les Républicains ont fini par s'apercevoir que l'enseignement clérical étendait de plus en plus sa tache noire sur la France et ils s'inquiètent des causes de sa prospérité croissante. Ces causes sont assez visibles.

Je ne parle pas du snobisme de la petite bourgeoisie qui fréquente l'Eglise, par calcul ou par prétention. C'est le péril d'aujourd'hui; il n'est pas impossible de le conjurer. Mais ce qui doit nous mettre en éveil, c'est l'action des écoles libres qui disputent à nos écoles laïques les enfants du peuple et qui minent par le bas notre démocratie. Voilà le péril de demain !

Il n'est si petit hameau qui ne possède aujourd'hui quelqu'une de ces écoles. Quels moyens ont-elles de se multiplier ? Quelles raisons de se maintenir ?

Les moyens qu'elles possèdent de se multiplier sont des plus simples et des plus efficaces : l'Eglise « tape » ses fidèles. Je le dis sans irrévérence ; j'admets sans nulle peine que chacun a le droit de délier pour sa cause, les cordons de sa bourse. Je constate simplement que l'Eglise connaît à merveille la puissance du petit sou, et l'art de transformer en Pactole les petits ruisseaux ; il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'expansion cléricale.

Tandis que nos instituteurs et nos institutrices perçoivent des appointements et grèvent le budget, les maîtres congréganistes et les bonnes sœurs, vivant en communauté, n'exigent guère que le vivre. Les écoles chrétiennes fonctionnent à moins de frais que les écoles de l'Etat et, pour une moindre dépense, elles peuvent offrir aux élèves un plus grand nombre de professeurs.

Pour beaucoup de parents, l'argument serait décisif s'il n'y avait un argument plus décisif encore : presque toujours la gratuité des fournitures scolaires.

Les raisons qui font vivre et durer ces écoles congréganistes et qui décideraient l'Eglise à s'imposer, pour leur développement, la plus grande vigilance et les plus grands sacrifices, c'est que ces écoles ont en même temps pour but et pour point d'appui la domination des âmes, l'accaparement des familles.

L'instituteur laïque, ses cours étant terminés, retourne à ses études ; l'institutrice, la leçon finie, retourne à sa marmaille. Les ignorantins, au contraire, redeviennent des clercs une fois le maître dépouillé, et, gardant en dehors de leur classe le prestige de la robe noire, ils intriguent, et ils s'insinuent dans les familles des « chers » élèves.

De même font les religieuses qui restent les « bonnes sœurs ».

C'est l'enfant qui apporte la clef de la maison paternelle ; quand il s'agit d'une maison pauvre, charité bien ordonnée fait le reste. On enchaîne les parents par l'aumône.

L'école donc est, pour l'Eglise, un double instrument de règne : c'est par elle que l'Eglise enjôle les familles, façonne les enfants, accapare la génération de demain et détourne les hommes d'aujourd'hui.

* **

Je ne serais pas embarrassé pour fournir des preuves nombreuses de la thèse que j'avance. Une seule me suffira. C'est une circulaire adressée aux personnes bien pensantes par un petit curé de Saône-et-Loire, le curé du hameau de Saint-Gilles (598 habitants). Le hameau de Saint-Gilles possède une école de bonnes sœurs qui ne me paraît pas manquer de bénédictions, mais qui, pourtant, manque de numéraire. « Sa Sainteté le Pape Léon XIII a accordé avec une bienveillance toute paternelle la *bénédiction apostolique* à cette école chrétienne, ainsi qu'aux *bienfaiteurs* et à leurs *familles*. »

Ainsi parle le curé de Saint-Gilles. Mais, bénie ou non, l'école ne fait pas ses frais, et le curé ne fait pas ses affaires.

C'est alors que cet ecclésiastique a eu l'idée de rédiger le petit prospectus suivant, où se dévoile, dans toute sa beauté ingénue, le système à double détente qui consiste à faire payer par les dévôts les maîtres congréganistes et à faire de ces maîtres congréganistes les coadjuteurs du curé dans ses œuvres cléricales.

Il faut lire le texte intégral de la remarquable circulaire adressée aux bonnes âmes par le curé de Saint-Gilles.

Je demande à la très Sainte Vierge de vous donner la pensée d'envoyer une petite aumône à l'école des Sœurs de ma Paroisse. Ce sont de *vrais missionnaires* près des enfants et des malades. Jusqu'ici elles ont pu vivre, quoique bien pauvrement, mais bientôt, à moins que la charité des Fidèles ne me vienne en aide, elles quitteront la Paroisse.

Pour conjurer ce malheur, il ne me reste qu'une ressource : celle d'aller frapper à la porte des âmes charitables. Mais, fatiguées déjà par des sollicitations incessantes, je me demande anxieusement si la détresse d'un pauvre curé inconnu pourra trouver encore en elles un peu de sympathie.

L'heure présente est cruelle pour tous... pourtant, je vous en supplie, ne repoussez pas mon humble requête.

N'y aurait-il donc plus rien pour nous ! S'il reste quelque chose, je vous le demande avec insistance, au nom de mes enfants qui vont être privées d'éducation religieuse ; au nom de mes jeunes filles qui n'auront plus cette surveillance si salutaire, au nom de nos malades qui risqueront pour la plupart de mourir sans sacrements, car souvent ce sont les religieuses qui m'en ouvrent l'entrée.

Et cette aumône, si minime soit-elle, je vous en prie, ne rougissez pas de me l'envoyer.

J'appuie mon humble demande sur la parole de mon évêque, Son Eminence le cardinal Perraud, qui, touché des misères du Pasteur et du Troupeau, a daigné m'autoriser à implorer votre charité...

Comme témoignage de reconnaissance, je ne puis vous offrir que mes faibles prières avec celles de mes religieuses et de mes enfants...

Je vous serais reconnaissant de communiquer ma lettre et de m'envoyer quelques adresses. Je serai discret. Veuillez agréer, etc. etc.,

P.-S. — L'autorisation de mon évêque est une garantie contre toute fraude ; pourtant dans le moindre doute, je prie de m'adresser les offrandes à l'Evêché d'Autun.

* **

Il y a dans ce papier des bouts de phrases absolument touchants et qui, littéralement, vous désarment. « N'y aurait-il donc plus rien pour nous ! » Peut-on indiquer en moins de mots que d'autres robes noires ont déjà passé par là et que les pieuses brebis de Notre Mère l'Eglise sont soumises à des tontes répétées et fréquentes ?

« Je serai discret ! » Voilà encore une autre perle.

Mais la perle des perles, ne serait-ce qu'au point de vue grammatical, c'est la phrase où le bon curé de Saint-Gilles nous entretient des malades dont « souvent les religieuses lui ouvrent l'entrée ».

Je ne suppose pas que les bonnes sœurs s'amusent à vivisequer les agonisants pour y introduire des ecclésiastiques. La phrase doit signifier autre chose. Elle doit vouloir dire que les religieuses facilitent aux curés l'accès dans les familles et l'entrée dans les maisons. Mais encore faut-il qu'elles-mêmes s'y soient, au préalable, insinuées.

Et voilà justement à quoi servent les écoles congréganistes !

Ce serait une erreur de croire qu'elles se proposent pour but et surtout qu'elles ont pour résultat de développer l'éducation religieuse.

Elles sont simplement un instrument de domination cléricale et des foyers de réaction à outrance.

Elles mettent sur la carte rouge du pays républicain une tache noire qu'il importe de faire disparaître au plus vite.

H. D.

SABRE & GOUPILLON

On lit dans la *Petite République* :

Toujours l'alliance du sabre et du goupillon !

Un colonel d'un de nos régiments de l'Ouest, M. Muiron, vient encore de porter à la connaissance de ses troupes un ordre du jour inspiré par les curés.

Cet ordre du jour accuse d'abord le soldat Herpe, de la 12e compagnie, d'avoir, étant en état d'ivresse, crié, dans le train qui l'amenait à Saint-Brieux : « Les sœurs de charité, il n'en faut plus ! » et « A bas l'armée ! » et il annonce que le colonel a demandé au ministre de la guerre l'envoi aux compagnies de discipline de « ce soldat indigne de faire partie du régiment où l'on a toujours enseigné le respect des sœurs de charité ». Tels sont les termes mêmes de l'ordre du jour.

Et il continue ;

Le caporal Person de la 8e compagnie n'a pas fait taire ce soldat proférant des cris injurieux et n'en a pas rendu compte. Par son silence, il est devenu son complice, sur la plainte du commandant de la compagnie et le rapport spécial du colonel, le général commandant la 37e brigade, a prononcé la cassation de ce caporal qui a été changé de corps.

Le soldat Garel, de la 8e compagnie qui, « par son silence, a paru aux yeux des assistants, donner son approbation » aux paroles du soldat, a été puni par le colonel de quinze jours de prison, qui ont été portés à vingt-trois par le général commandant la 19e division.

Ainsi, dans le régiment du colonel Muiron le silence même est puni. mais le plus beau c'est que le soldat Herpe n'a proféré aucun des cris qu'on lui reproche.

Le délateur est un prêtre qui a voulu se venger du père de Herpe, lequel est instituteur à Rostrenen.

Ce prêtre qui a déclaré mensongèrement ne pas connaître Herpe, a écrit au colonel, et c'est lui qui a entraîné toutes les conséquences. Il a été cru sur parole, tout simplement.

Or, non seulement les soldats incriminés protestent, mais des civils, présents dans le wagon, ont affirmé énergiquement que la dénonciation est calomnieuse. Plusieurs d'entre eux, qui connaissent le délateur, savent qu'il n'a agi que par vengeance.

Malgré tous ces témoignages, le colonel n'a cru que le curé, et le malheureux dénoncé a dû être envoyé aux compagnies de discipline.

Encore un bon serviteur de la République !

LA RÉVOLUTION EN ESPAGNE

L'opinion se réveille en Espagne et le réveil semble plutôt se manifester sous une forme très énergique. Ce que n'avaient pu faire l'oppression monarchique et cléricale avec tous ses abus, ses actes arbitraires ; l'incurie criminelle des gouvernants, qui ont compromis l'honneur national et provoqué la perte des colonies de Cuba et des Philippines, l'intérêt économique le détermine.

On vient de voir se produire à Madrid et dans plusieurs villes importantes de la Péninsule un mouvement de mécontentement plus que vif contre les nouvelles charges que crée pour les contribuables l'aménagement du budget.

Ce sont les commerçants, petits, moyens et gros, qui ont résolu de manifester leur protestation par la fermeture de leurs boutiques et magasins et l'opération s'est exécutée avec un ensemble remarquable. Soudain les rues les plus animées ont revêtu l'aspect de rues mortes.

Ajoutez à cela que dans les provinces, dans les campagnes, les populations se soulèvent contre les collecteurs de taxes et se refusent à répondre à leurs demandes de recouvrement.

Il y a là une situation digne d'intérêt. Ce réveil de l'opinion est caractéristique, en ce sens qu'il paraît solide parce que basé sur des intérêts matériels.

Il faut espérer pour nos voisins qu'il persistera et donnera des résultats satisfaisants c'est-à-dire qu'il forcera le gouvernement monarchique à capituler devant la Révolution populaire.

On se demande quel vent de folie souffle sur les cerveaux des hommes qui sont au pouvoir.

Comment, l'Espagne a perdu ses colonies et elle veut réorganiser sa marine de guerre qui n'a plus aucune utilité ; elle veut réorganiser à des prix onéreux son armée, quand elle ne doit avoir aucun souci d'interventions extérieures et que rien de l'extérieur ne la menace !

Elle pourrait et devrait restreindre son effort à son relèvement intérieur, surtout à son relèvement économique. Ceux qui dirigent ses destinées n'en ont point souci et ils font des semailles qui déjà donnent une moisson de révolution générale.

LE MINISTÈRE ET LA PRESSE

On lit dans l'*Autorité* :

C'est dans les termes suivants que dans la *Lanterne*, triomphe M. Viviani ;

« Pour nous, socialistes, la journée fut plus que bonne. Elle fut féconde. Personne n'oubliera l'impression produite sur la Chambre quand le président donna la parole au ministre du commerce. Millerand monta à la tribune. Une immense ovation des républicains, debout, l'accueillit, et pendant cinq minutes, arrêta sa parole. C'était bien l'irruption du socialisme, la montée vers le pouvoir, la mainmise souveraine sur le vieil instrument d'oppression, dont l'esprit de justice fera l'instrument de progrès. »

Tout cela est vrai.

Et c'est grâce au modéré Waldeck-Rousseau que ce phénomène a pu se produire, en vertu de la loi physique qui, en matière de républicanisme, condamne les modérés à être toujours absorbés par les violents.

Ce n'est pas M. Waldeck-Rousseau, le triomphateur de la journée de lundi.

C'est Millerand.

Avec Millerand, le collectivisme a pris rang d'Excellence.

D'autre part, le *Vorwærts*, organe central du parti socialiste allemand, en parlant de la crise et de la formation du nouveau cabinet, apprécie en ces termes l'entrée de Millerand dans la combinaison ministérielle :

« Hardi et décidé, ce républicain bourgeois, Waldeck-Rousseau, appela à siéger au ministère, malgré le cri d'indignation non seulement des mélinistes, mais aussi des républicains de la nuance du *Temps*, le socialiste A. Millerand.

« Il montra ainsi, en mettant de côté les intérêts de parti bornés et égoïstes, que le concours du parti socialiste était indispensable à la défense de la République en danger.

Le revers de la médaille, c'est le ministre de la guerre, le général de Galliffet... Galliffet c'est le contrepoids de Millerand et inversement. Ceci est tellement vrai que c'est de l'entrée de Millerand au ministère que dépendait la solution de la crise.

Il est inutile d'ajouter qu'aucun motif d'ambition n'avait guidé Millerand dans sa décision. Le député socialiste a plutôt fait un grand sacrifice dans l'intérêt de la République et par suite du parti socialiste. Il est aussi hors de doute que Millerand s'était d'abord assuré de l'attitude du ministère et en particulier de celle du général de Galliffet.

AU PAYS NOIR
REVUE MINIÈRE

Les expéditions de charbons par chemins de fer continuent à être actives et les cours restent fermes pour les houilles de toutes catégories.

Pendant la première quinzaine de ce mois, le Pas-de-Calais a expédié par voie ferrée 661 wagons en augmentation sur les expéditions des 13 premiers jours de juin 1898, soit 6.610 tonnes en plus.

Si nous nous reportons au numéro de l'*Organe des Intérêts industriels* paru le 15 courant. « les ordres arrivent tellement nombreux qu'il est impossible de les satisfaire. »

La crainte de manquer de combustible l'année prochaine aurait amené les industriels à contracter des nouveaux marchés avec de belles majorations pour l'année 1900, et l'on parlerait de traiter pour l'année suivante.

Malgré cela, dit M. Dehenne, « les charbonnages ne sont pas encore heureux parce que leur personnel ne se plie pas à tous leurs caprices et refuse un peu partout de faire des heures supplémentaires de travail. »

Quoique souvent bien renseigné, le directeur de l'*Organe des Intérêts industriels* semble ignorer que dans un certain nombre de compagnies, les ouvriers ne peuvent refuser le travail supplémentaire imposé par les ingénieurs qui ne consentent à les laisser remonter qu'à 3 et quatre heures du soir. De l'aveu fait par M. Reumaux, agent général des mines de Lens, à la dernière conférence d'Arras, cela dure depuis juin 1898.

Je sais bien que les exploitants vises protestent de toute leur énergie en déclarant que la liberté la plus grande est accordée aux houilleurs qui peuvent faire ou ne pas faire de « longue coupe », mais nous sommes en mesure d'affirmer que cette liberté est illusoire, puisque les prix de tâche sont réduits pour les équipes qui réclament la sortie du puits après huit heures de travail consécutif.

Comment expliquer l'augmentation de la production autrement que par une surélévation de l'effet utile et l'accroissement du personnel. La statistique officielle ayant depuis plusieurs années constaté une augmentation considérable dans le rendement journalier, c'est donc au surmenage imposé aux travailleurs qu'il faut attribuer les quantités supplémentaires de houille extraite.

Que faudra-t-il aux concessionnaires pour être « heureux ». Les actions de Lens côtées à 27.000 fr. en 1893 étaient inscrites, en bourse de Lille, la semaine dernière, à la somme de 57.000 fr. Courrières est passé de 44.000 fr. à 77,850 f. Le prix d'origine de ces actions était, en 1853, pour les mines de Courrières 350 f. et 350 f. pour Lens en 1855.

BASLY.

NOS DÉPÊCHES
(Par service téléphonique spécial)

LA RÉVISION
DU PROCÈS DREYFUS

Rencontre de Dreyfus en mer. — Autour du « Sfax ». — Un quart d'heure en face du prisonnier.

Sous ce titre, le *Matin* a publié hier un intéressant article. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en le reproduisant ci-dessous :

Sur la foi de renseignements erronés annonçant l'arrivée du *Sfax*, j'ai passé la nuit dernière au large, sur la *Sainte-Madeleine*, une barque à deux mâts, qui a son mouillage non loin de Saint-Servan. Si les premières heures ont été dures, car le vent faisait rage, je n'ai pas complètement perdu mon temps.

Vers minuit, des feux mouvants apparaissent tout à coup sur la droite et maître Jean Coppenez, le patron de la barque, s'exclame après un instant d'examen, au moment précis, où, entre les feux rouges apparaissent des lueurs vertes : « Je parie que c'est le *Gonfalonia* ! Je ne l'attendais pas avant demain. Il n'y a que ce toqué de Brébion, pour s'amuser à des feux d'artifice comme ça.

— Qu'est-ce qu'il viendrait faire ici ? interroge un matelot.

— Par saint Yves, on va bien voir !

Et l'on souque ferme vers les feux rouges et verts. Maître Jean Coppenez ne s'est pas trompé. Dans la nuit, se dessinent plus distinctement les formes d'un vapeur à double cheminée.

Signaux, appel, reconnaissance, commandements mêlés de coups de sifflet : 5 minutes après nous sommes sur le pont du *Gonfalonia* un beau navire, ma foi, et qu'on doit prendre plaisir à sentir sous ses pieds, en plein océan ! Son capitaine, John Bradshaw, est indisposé et ne quitte pas son cadre ; mais le second du bord, master Harry Brébion, un vigoureux gars qui parle admirablement le français populaire, nous reçoit.

Lui et Jean Coppenez sont, paraît-il, de vieux et d'excellents amis. Ils ont « bourlingué » ensemble, fait la contrebande un peu partout et surtout fait d'invraisemblables noces dans des pays très lointains. Dans leurs récits vantards apparaissent des légions de femmes blanches, noires, rouges, bleues, vertes...

J'apprends que le *Gonfalonia*, vapeur américain, est parti il y a vingt-huit jours, de Rio-de-Janeiro, avec une cargaison de fourrures et de bêtes fauves, parmi lesquelles six énormes lions, achetés sur la côte d'Afrique. J'écoute, en baillant, tous ces détails. Tout à coup, le nom du *Sfax* est prononcé.

— Oui, dit Harry Brébion, en vidant un verre de tafia (je ne sais pas de plus infâme mixture !) nous l'avons rencontré le dimanche 19, à vingt milles du Cap Vert ; même que le patron a tenu à le reluquer d'un peu près. Nous nous sommes payé le plaisir d'en faire le tour. Ça n'avait pas l'air, d'ailleurs, d'agréer au commandant Coffinières, je crois.

— Non : Coffinières, si ça ne vous ennuie pas trop.

— Bah ! reprend le marin avec un large rire, ça n'enlève rien à cet homme. Un rude marin ! continue-t-il admirativement.

» Nous les avons donc rencontrés vers le 15e degré. Oui, nous avons cru un moment qu'il y avait quelque avarie à la machine, en voyant marcher le navire si doucement, *trois ou quatre nœuds à l'heure*, tout au plus, « à la papa », quoi ?

« Après le salut et les signaux d'usage, le capitaine Bradshaw a voulu s'approcher, il s'est même amusé à faire le tour du *Sfax*. Le capitaine Coffinières s'est fâché. Un de ses officiers nous a crié, pendant dix minutes au moins, dans le porte-voix, de filer au large. On lui faisait pourtant pas de mal à son navire !

— Avez-vous pu apercevoir le capitaine Dreyfus ?

— Pardieu ! vous pensez bien que ce n'était pas pour compter les hublots du *Sfax* que nous en avons fait le tour ! Dreyfus était à l'avant et se promenait en vareuse brune sans boutons de métal, ni galons, avec un béret sur la tête, et l'air souffreteux. A quelques pas de lui, deux matelots le surveillaient. L'officier de quart ne paraissait pas prêter attention au capitaine ; Coffinières non plus.. Mais, dites donc, c'est un vieillard, Dreyfus !

— Un vieillard ! ? Non, certes ? La quarantaine tout au plus.

Master Harry Brébion a un geste d'incrédulité, et sa figure s'attriste.

— Eh bien, le pauvre diable, il me paraît rudement malade ! Il se tenait des deux mains au bastingage, cassé, voûté, tout grisonnant. Je l'ai vu comme je vous vois, je vous dis, avec ma lunette. Il a l'attitude d'un homme de soixante ans, votre Dreyfus !

Il y a entre nous un silence plein de gêne. Le second du *Gonfalonia* le rompt bientôt :

— Si on le ramène cet homme, pourquoi qu'on va si lentement ? Pour sûr, le *Sfax* devait avoir des ordres... Votre sacrée politique, bien sûr ! Ça doit ronger le commandant Coffinières d'aller comme une tortue !

— Avez-vous aperçu longtemps le capitaine Dreyfus ?

— La valeur d'un gros quart d'heure, à peu près. Quand on a hissé les pavillons, il a salué deux fois le pavillon français, puis le nôtre après... Mais, vrai ! ça faisait peine de le voir ! Ah ! le pauvre bougre, ce qu'il est démoli !...

Il y a de nouveau un silence pénible. Pour faire diversion, j'interroge encore le second du *Gonfalonia*.

— Quand croyez-vous que le *Sfax* arrive en France... à Brest, je suppose ?

— S'il ne va pas plus vite que le jour de notre rencontre, me répond-il, il en a bien pour deux mois encore... Mais ça n'est pas possible : le *Sfax* avait l'air d'attendre quelque chose... des ordres, peut-être. J'ai su, depuis, qu'il devait faire une escale de quatre jours au cap Vert. En marchant « gaiement » (et Harry Brébion compte ici sur ses doigts) il peut être au plus tôt jeudi soir ou vendredi matin à Brest... à moins qu'on ne le débarque ailleurs. C'est ça qui vous allongerait le nez, hein ! monsieur le marchand de papier...

Mes deux interlocuteurs s'esclaffent. Si drôle que soit la plaisanterie, j'ai peine, dans mon émotion, à partager leur hilarité. Je revois, malgré moi, la silhouette cassée, vacillante au vent de la mer, de celui qui revient, coupable ou innocent, le cerveau plein de joyeuses illusions peut-être, et si profondément ignorant de ce qui se passe en France !

A ce moment, rauque et furieux, le rugissement d'un lion fait trembler les vitres du « carré » où nous buvons.